



Rouen, le 9 octobre 2019.

AGENTS TERRITORIAUX, LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL NOUS DOIT LA PROTECTION !

Face à la catastrophe industrielle de l'incendie LUBRIZOL, les 2 syndicats CGT et SUD continuent de dénoncer l'absence de mise en œuvre du principe de précaution par notre Collectivité dès le jeudi 26 septembre 2019, celle-ci, à la différence d'autres, se réfugiant derrière le discours de la Préfecture.

La consigne donnée par mail à tous les agents par le Directeur des Ressources Humaines : « l'ensemble des services du Département restent ouverts ce jour, car non concernés par le périmètre définis par la Préfecture » est inacceptable !

C'est pourquoi, lors du CHSCT extraordinaire du 8 octobre, nos 2 syndicats ont, avec force, formulé des demandes simples et claires :

- Une expertise sur le traitement de cette catastrophe sanitaire et environnementale par l'administration ; ce qui a été fait, ce qui aurait dû être fait et ce qu'il faudrait faire la prochaine fois ; par un ou des **experts indépendants** ;
- Un comité de suivi des agents recensés, qui ont été impactés par les fumées, sur leur lieu de travail ou sur leur trajet pour venir prendre leur poste ;
- L'établissement d'une fiche d'exposition pour tous ces agents ;
- Une autorisation d'absence exceptionnelle pour tous les agents exposés ;
- L'absence de pénalisation pour les agents ayant exercés leur droit de retrait ;
- L'absence de pénalisation par le biais de journées de carence pour les agents qui ont été mis en arrêt de travail par leur médecin.

A ces demandes, de bon sens, d'équité et compréhensibles au regard de la catastrophe, **l'administration a répondu par la négative**, ne concédant, après moult débats, qu'à accorder une autorisation exceptionnelle pour garde d'enfants pour les parents qui ont dû s'absenter pour récupérer ou garder leurs enfants du fait de la fermeture des crèches ou des établissements scolaires.
Et pour les autres ?

Circulez il n'y a rien à voir !!!

Concernant le traitement de la crise, l'administration met en place un RETEX (Retour d'Expérience), composé des membres de l'administration, dont la DRH et la Santé au travail, sous le pilotage en toute « impartialité » du DGS... Après débats une fois de plus, l'administration accepte UN unique représentant pour toutes les organisations syndicales pour participer à ce RETEX...

La Collectivité demeure donc sourde à nos revendications !!!

C'est pourquoi, CGT et SUD invitent tous les agents à **se mobiliser massivement** pour exprimer votre mécontentement face à la gestion de cette crise !

**Notre santé doit être une priorité !
Rendez-vous le lundi 14 octobre 2019
à 13h30 à l'Hôtel du Département,
à l'espace de convivialité, Bâtiment D**

à l'occasion de l'Assemblée Plénière des Conseillers Départementaux.

Un préavis de grève est déposé. Pour rappel, la grève est un droit POUR TOUS, titulaires ou contractuels, syndiqués ou non , 1 heure, 2 heures, la demi-journée ou la journée !